

# Compte rendu de Conseil d'école 3

Secrétaires : Mmes Leboeuf et Lafoix.

**Date :** Lundi 17 juin 2019, 18h.

**Présents :** M. Scordel, Mme Boutrelle, Mme Lafoix, Mme Martineau, Mme Leboeuf, Mme Le Roux, Mme Berric, enseignants.  
Mme Dambrine, élue chargée des affaires scolaires.  
Mme Allein, Mme Duquesnoy, Mme Serveau, Mme Gariddi, Mme Moueix, Mme Moisdon, Mme Porchet, parents élus.

**Excusés :** Mme Barzotti, Inspectrice de l'éducation nationale.  
Mme Auvinet, psychologue de l'éducation nationale.  
Mme Stierle, Mme Maupetit, Mme Mariné, Mme Theil, enseignantes.  
M. Laborderie, Maire.  
M. Baudoin, DDEN.  
Mme Geoffroy, parent élu.

**Ordre du jour :**

- 1 - Bilan des actions et projets de l'année scolaire*
- 2 - Préparation de la rentrée 2019 – 2020 : effectifs, répartitions, personnels, organisation des APS et PEDT, élections des représentants des parents d'élèves*
- 3 – Projet d'aménagement des cours*
- 4 – Autres demandes et bilan des travaux et investissements*
- 5 - Questions diverses*

**1 - Bilan des actions de l'année**

En italique figurent les actions prévues dans le projet d'école.

**Actions autour des apprentissages fondamentaux et de l'enseignement moral et civique:**

- Poursuite d'utilisation d'outils et supports communs pour les apprentissages fondamentaux (méthodes de lecture, d'écriture, de mathématiques, cahiers, fichiers, présentations...)
- Action « Silence on lit » depuis les vacances de printemps.
- Lecture partagée : des élèves des classes du CP aux CM2 ont préparé des lectures à partager avec des élèves des plus petites classes, plusieurs fois dans l'année scolaire (fréquence variable en fonction des classes).*
- Prix des incorruptibles : comme l'année scolaire passée, les huit classes de l'école ont bénéficié de temps à la médiathèque pour des lectures des œuvres du dispositif du prix des incorruptibles au niveau national. Suite à ce travail, un vote a eu lieu en fin d'année scolaire pour le livre qui a le plus plu par sélection.*
- Semaine de la presse pour les PS/MS aux GS

-Poursuite du travail sur la médiation par les pairs avec les médiateurs de cour et un travail dans les classes.

-Mise en place du Conseil d'élèves.

-Mise en place de la journée de repas partagé.

-Mise en place prochainement du banc de l'amitié.

-Intervention de la brigade de gendarmerie de Frontenay Rohan Rohan pour le permis piéton et les dangers d'internet pour les CE2 et CM2.

-Immersion au collège pour les CM2.

### **Les actions artistiques et culturelles menées s'inscrivent dans le Parcours d'Education**

#### **Artistique et Culturelle :**

-Cinéma pour les classes des GS aux CM2, 3 fois dans l'année, au CAC.

- Concert « Un air, deux violons » pour les CP et CE2.

-Sorties culturelles : Chizé, Tour Nivelle, Bougon.

-Participation à la grande lessive pour tous les élèves de l'école.

-Projet Théâtre avec la troupe de la Chaloupe : interventions financées par la municipalité pour les CE2 et CM1.

-Projet de décoration maternelle pour Noël.

-Atelier avec des élèves de la MFR de Sansais-La Garette autour du carnaval, avec fabrication de masques et lectures offertes pour les élèves de maternelle.

-Dans la continuité de l'enseignement des langues et de la découverte des cultures étrangères, un petit déjeuner allemand a été proposé par le comité de jumelage franco-allemand présent sur la commune en partenariat avec la municipalité à la classe de CM2.

#### **Activités sportives :**

-Cette année 3 classes ont participé à un cycle natation: les GS, CP et CE1.

-Les CE1 et CE2 ont bénéficié de séances de basketball avec un éducateur sportif du club de basketball niortais.

-Les CM2 ont participé à un cycle de kayak sur la première période.

-Les classes de CM ont participé également à un cycle cyclisme.

-*Journée multisports : deux demi-journées, une en septembre et l'autre en juillet pour les élèves des GS aux CM2.*

#### **D'autres projets ont été menés dans chaque classe (projets en lien avec les sciences) :**

-Semaine du goût en maternelle.

-Actions sur le milieu environnant : intervention de Roger Baudet pour un travail autour de la mare pour les CE1 et CM2.

-Intervention sur la transformation du lait par des élèves de l'Enilia Ensmic de Surgères pour les CM1.

Pour tous ces projets, l'équipe enseignante tient à remercier la municipalité, et l'association des parents d'élèves qui versent des subventions permettant de réaliser nombre de ces projets, ainsi que les parents qui participent aux activités à taux d'encadrement renforcé pour lesquelles une formation spécifique est demandée.

## **2 - Préparation de la rentrée 2019 – 2020 : effectifs, répartitions, personnels, organisation des APS, élections des représentants des parents d'élèves**

### **Effectifs :**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
18	15	20	22	20	20	28	25	168
Cycle 1 : 53			Cycle 2 : 62			Cycle 3 : 53		

### **Répartitions envisagées:**

Une classe ferme à la rentrée prochaine : nous passons de 8 à 7 classes. Le seuil de fermeture de 8 à 7 classes est à 190, celui de 7 à 6 classes, à 163.

A ce jour, de nouvelles inscriptions arrivent encore et il n'est pas possible pour l'équipe enseignante de se prononcer sur une répartition ferme.

Différentes propositions sont à l'étude pour répondre au mieux aux besoins des élèves.

### **Personnels :**

#### **Enseignants :**

Mmes Moreau, Stierle, Lafoix, Theil, Le Roux et Berric restent en poste sur le groupe scolaire à la rentrée prochaine.

Mmes Allard (remplacée par Mme Mariné) et Boutrelle quittent l'école. Du fait de la fermeture, un seul poste est ouvert au mouvement.

Mme Leboeuf, Martineau et Maupetit, sur les compléments de service n'ont pas leurs affectations à ce jour.

Mme Moreau Hélène, en arrêt de longue durée sera remplacée dès la rentrée. La date de son retour n'est pas connue à ce jour. M. Scordel affecté à son remplacement depuis le début n'a pas son affectation à ce jour.

#### **ATSEM :**

Les postes d'ATSEM seront attribués dès que les niveaux de classes seront arrêtés.

Mme Séné Christiane doit partir en retraite en novembre.

### **Organisation des Activités Périscolaires :**

Un temps pour clôturer l'année est prévu le 21 juin à la salle omnisport, comme tous les ans.

Une organisation similaire à celle de cette année sera proposée l'année scolaire prochaine.

Le PEDT est reconduit à l'unanimité.

### **Election des représentants des parents d'élèves :**

Le troisième Conseil d'Ecole de l'année doit permettre de préparer les élections des représentants des parents d'élèves de l'année scolaire suivante en nommant les membres du bureau.

Ce dernier doit être constitué de deux parents volontaires, d'un enseignant et du directeur de l'école qui reste président du bureau des élections.

Le bureau ainsi constitué permettra, dans le courant du mois de septembre, de veiller au bon déroulement des opérations de préparation du vote : liste électorale, diffusion du matériel de

vote, affichage des listes et communication aux familles... Le jour de l'élection, ce bureau sera garant du bon déroulement du scrutin.

Volontaires : Mme Berric, Mme Serveau et Mme Moisdon.

### **3 - Projet d'aménagement des cours :**

Le marché pour les appels d'offres est ouvert jusqu'au 28 juin.

Grands axes :

- Un lot menuiserie
- Un lot sanitaires et accès handicap
- Un lot jeux de cours
- Sécurisation des accès (portails)

### **Nom de l'école :**

Question : une inauguration / un moment particulier prévu pour officialiser le nom de l'école ?

Réponse de Mme Dambrine : à rediscuter avec l'installation des structures dans les cours.

**Fresque :** la fresque donnée par l'association du festival de la peinture sera mise en place sous un préau avec un plexi glace de protection.

### **Travaux et équipements réalisés et à venir**

Comme les années passées, une liste de travaux sera communiquée à la municipalité ces prochains jours.

Un troisième équipement informatique est en commande (tableau blanc triptyque + ordinateur portable + vpi). Il permettra d'équiper une classe de cycle 3.

Un vidéoprojecteur mobile sera ajouté à la commande si le budget le permet.

Des chaises et tables sont en commande pour poursuivre le renouvellement du mobilier commencé ces dernières années.

Des achats sont également programmés pour la salle des APS et les salles de l'ALSH pour renouveler le mobilier (tables, chaises, banquettes et armoires).

Le panneau indiquant le nom de l'école a été posé : l'esthétique a été très appréciée.

Un tampon de l'école avec la même charte graphique sera commandé.

### **Questions diverses :**

- En cas d'absence prolongée d'un enseignant, serait-il possible d'avoir un mot dans le cahier de liaison, pour préciser aux parents le temps de l'arrêt ainsi que le nom du professeur remplaçant ?

Cela est fait quand il est possible de le faire. Lors de la dernière absence d'un enseignant, deux remplaçants ont effectué le remplacement, il a donc été difficile de communiquer là-dessus.

- Lors du dernier conseil d'école, il avait été question de la mise en place d'un banc de l'amitié. Cette installation a-t-elle été faite ?

Cette installation va être réalisée dans les prochaines semaines. Les services techniques ont apporté une planche de bois qui doit servir de signalétique après peinture par les enseignants.

- Lors du dernier conseil d'école, nous avons abordé le sujet de la journée exclusive. Des actions ont-elles été mises en place pour éviter ce système ? Des sensibilisations auprès des enfants, des parents sont-elles prévues ?

Le repas partagé a été mis en place au retour des vacances de Pâques, après discussion avec les agents de cantine et explicitation dans chacune des classes des CP aux CM2. Le but premier est qu'aucun enfant ne déjeune seul par exclusion et que chacun progresse dans la tolérance. Chaque mardi, les enfants déjeunent avec des enfants d'autres classes par obligation. Le retour des enfants est mitigé : certains apprécient d'apprendre à connaître d'autres camarades, d'autres regrettent de ne pas avoir le choix. Les agents de cantine constatent que ce moment est beaucoup plus calme ce jour là que les autres jours.

Après travail des enseignants autour du harcèlement, différentes actions seront mises en place l'année scolaire prochaine dans un but de prévention : actions dans les classes, discussion avec les familles lors des réunions de rentrée, échanges avec les personnels des temps périscolaires (après accord des services municipaux)...

- Conseil des enfants : une nouvelle session a-t-elle été faite ? Les propositions faites par les enfants lors de la 1ère session ont-elles pu être mises en place ?

Un second conseil des enfants s'est tenu en mai, en présence de Mme Chatelier et Mme Dambrine. Elles ont pu répondre aux demandes des élèves.

Des demandes ont été acceptées sous condition de faisabilité et de sécurité : cache-urinoirs dans les toilettes de la cour arrière, pose de miroirs dans les toilettes, transformation de la sonnerie en musique.

Des demandes ont été refusées : tables de 2 à la cantine (le mobilier de la cantine est très récent et coûteux et principe contraire au fait de partager son repas avec d'autres), entrer en classe entière à la cantine (pas possible du fait du nombre : besoin de réapprovisionner les étagères, ranger et nettoyer...), robinet avec de l'eau chaude (pas possible avec le système de bouton-poussoir). La demande sera formulée par les enseignants pour les toilettes intérieurs. La demande de viande moins grasse a été discutée : Mme Chatelier a expliqué qu'elle doit réaliser un plan alimentaire sur 4 semaines et qu'elle n'a pas libre choix des produits utilisés. De plus, il est remarqué que trop souvent les enfants ne savent pas ce qu'ils mangent (dans ce cas précis ils ne sont pas capables de dire ce qu'ils trouvent gras) : il a été décidé qu'il serait demandé à Mme Grapain s'il serait possible de mettre en place un atelier d'illustration de menus sur le temps périscolaire pour que chacun sache mieux ce qu'il mange. Il a aussi été demandé aux enfants de venir le signaler aussitôt à Mme Chatelier lorsqu'ils trouvent la viande grasse pour qu'elle mesure mieux la problématique.

La demande de repas à thème a aussi été soumise à discussion : les agents de restauration constatent que les enfants ne mangent que très peu lors du repas de Noël, une grosse quantité

de nourriture étant de ce fait jetée. Mme Chatelier explique que ce repas prend beaucoup de temps en préparation et est coûteux. Après réflexion, une proposition de plusieurs entrées, plats et desserts pourraient être faite aux enfants plusieurs semaines avant le repas de Noël pour faire un choix qui rassemble le plus grand nombre. Après ce repas et en fonction de ce qui aura été mangé, d'autres actions de ce type pourront être menées dans l'année scolaire. Les enseignants ont souhaité que les autres demandes, portant sur les jeux de cours, soient réétudiées après l'implantation des structures.

- Diagnostic amiante : un diagnostic a-t-il déjà été réalisé au sein de l'école? si non, serait-il envisageable d'en programmer un?

Un premier diagnostic a eu lieu en 2005 qui listait un certain nombre de zones amiantées dans les locaux du groupe scolaire, dans un bon état, donc ne présentant pas de danger.

Au fil des années, différentes zones ont été diagnostiquées à nouveau pour pouvoir y faire des travaux.

Aucun diagnostic n'est obligatoire dans le temps.

Il faut donc aujourd'hui faire un inventaire des zones jugées dégradées pour envisager des travaux.

La municipalité a demandé à Mme Lafoix de réaliser cet inventaire. Cette dernière a répondu favorablement tout en demandant l'aide d'élus ou d'agents pour un gain de temps et un état des lieux plus minutieux.

- Temps scolaire (semaine de 4 jours / 4,5 jours) : la réflexion du temps scolaire n'ayant pas été évoquée, il semblerait que nous resterions sur une semaine de 4,5 jours pour l'an prochain. Les activités périscolaires prises en charge par la mairie seront-elles maintenues pour l'année scolaire 2019/2020?

Question traitée plus haut.

Le rythme de 4.5 jours a été acté l'année dernière et ce pour trois années.

- Transport des élèves lors des activités scolaires type piscine, cinéma.... : prise en charge possible par la Communauté d'Agglomération du Niortais ?

L'équipe enseignante et l'Association de Parents d'élèves vont rédiger un courrier à l'intention de M. le Maire et des élus de la CAN pour demander des transports gratuits pour les élèves de l'école de Magné vers Niort.

**La séance est levée à 19h50.**